## REPUBLIQUE DU TCHAD



# Unité-Travail-Progrès

# PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT PASTORAL ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT PASTORALE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

PLATEFORME DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT PASTORAL

# Compte Rendu de l'atelier de validation de l'étude sur la pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydrauliques pastorales (11 septembre 2013)

#### Introduction

L'atelier de validation de l'étude sur la pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydrauliques pastorales s'est tenu le 11 septembre 2013 à 9 h dans la salle de réunion de la Cellule d'Action Permanente à N'Djaména. Quarante-neuf participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des Représentants des différents départements ministériels invités, des organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des ONG et projets de développement, etc.

## Déroulement de l'atelier

Trois grands moments ont ponctué le déroulement de l'atelier, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les travaux de l'atelier proprement dits et la cérémonie de clôture.

#### 1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le SGA du MDPPA en présence du SGA du MHRU, du Directeur p.i. de l'AFD-Tchad, du Représentant de la BAD au Tchad et du Président de la Plateforme.

Le Président de la Plateforme Ousmane Mahamat Saleh a dans un premier temps pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants avant de présenter l'historique de la Plateforme et les différentes études prospectives qui ont été réalisées et celles qui vont être réalisées dans le futur. Il a souligné que les résultats attendus de toutes ces études visent à argumenter la construction d'une politique nationale forte. Il a situé l'objet du présent atelier qui porte sur la réflexion de la pérennisation de l'entretien des ouvrages hydrauliques réalisés au Tchad. Vu l'importance du sujet à débattre au cours de l'atelier, il a invité les participants à contribuer activement aux différents débats.

Le Directeur Adjoint de l'AFD Mr. Olivier Cador a pris la parole pour remercier la Plateforme qui a une fois de plus, donné une opportunité de réfléchir ensemble sur un sujet important, celui de l'entretien des investissements réalisés au profit des populations tchadiennes dans le secteur de l'hydraulique

pastorale. Il a rappelé que dans ce secteur, comme dans d'autres, l'entretien est un élément important de la durabilité des investissements. Parmi les solutions à envisager est celle de la création d'un Fonds d'Entretien des Ouvrages d'Hydraulique Pastorale comme proposé par les experts en charge de l'étude. Il conclut en disant qu'il n'y a pas d'idée préconçue sur ce fonds, pas de solution miracle, mais il y a urgence à trouver une solution efficace. Le pire serait d'aboutir à la création d'une structure lourde, inefficace, dont les coûts de gestion consommeraient une grande part des ressources disponibles.

Le SGA du MDPPA, représentant le Ministre a pris la parole pour situer l'importance de cet atelier eu égard au sujet à débattre. Il a ensuite invité les participants à mener des réflexions approfondies sur les différents systèmes de gestion traditionnelle ou moderne rencontrés sur les puits pastoraux au Tchad, et d'en dégager les principaux enseignements (tarification de l'eau, entretien des ouvrages, coût, pérennisation des ouvrages publics, potentiel fiscal de l'activité). La finalité de cette étude est d'ancrer institutionnellement la réflexion en vue de déboucher à court terme sur un mécanisme pérenne qui puisse assurer les entretiens des ouvrages hydrauliques réalisés pour le développement pastoral au Tchad.

#### 2. Déroulement des travaux

Avant le démarrage des travaux qui se sont tous déroulés en plénière, un présidium a été mis en place. Il est composé de :

Présidence : Abakar Ramadane, MHRU (Ex-Ministre)
Vice-Présidence ; Dr. Djibrine Kiram, DG de PARC (MDPPA)
Rapporteurs : Dr. Sougnabé Pabamé, Plateforme Pastorale
Abdoulaye Souleymane Nouren, DHP (MHRU)

Les présentations ont été faites successivement par un Représentant du MHRU (Abdel Aziz Bouba) et les Experts en charge de l'étude : Philippe Lecointe (IRAM), Abdellatif Awad Fizzani (MDPPA) et Abdramane Moudari (MHRU). Ainsi les participants ont suivi les exposés dans l'ordonnancement suivant :

Présentation 1 : Base juridique et réglementaire dans le domaine (Abdel Aziz Bouba))

Présentation 2 : Rappel de la démarche de l'étude (Philippe Lecointe)

Présentation 3 : Rappel de cadre juridique et institutionnel du domaine d'hydraulique pastorale (Philippe Lecointe)

Présentation 4 : Formes de gestion des puits pastoraux (Abdellatif Awad Fizzani)

Présentation 5 : Pratiques d'entretien des puits pastoraux (Abdramane Moudari)

Présentation 6 : Perspectives d'organisation d'entretien des ouvrages hydrauliques (Philippe Lecointe)

Présentation 7 : Sources de financement du mécanisme d'entretien des ouvrages hydrauliques (Philippe Lecointe)

Présentation 8 : Pistes à explorer (Philippe Lecointe)

Les discussions et les débats de toutes ces présentations ont eu lieu ensemble à la fin de leur présentation. Après les questions d'éclaircissement, les débats ont tournés autour de deux points suivants : organisation de la gestion et de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale et les sources de financement à mettre en place.

Ces débats et discussions ont débouché sur la formulation des recommandations qui suivent et qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes en charge de la réalisation des ouvrages hydrauligues mais aussi aux usagers de ces ouvrages conformément au tableau ci-dessous

Nature de l'activité	Constats, objectifs et recommandations	Qui met en œuvre l'activité ?	Qui finance l'activité ?	
Nouvelle construction	•Renforcer le suivi des travaux des ouvrages hydrauliques	• Projets (MOE + MOA + ONG + bailleurs)	• Bailleur	
	• Impliquer les bénéficiaires dans la réception des ouvrages	• Entreprises de construction	●Etat	
	• Etablir et faire respecter les normes de construction des ouvrages hydrauliques (prescription techniques générales communes à tous les marchés : matériaux, mise en œuvre, tests et réception)	• MDDPA et bureaux de contrôle	• Promoteurs privés	
	Constat : l'entretien courant est peu réalisé (propreté autour des puits,) ou mal réalisé (réparation mal conduites)  Objectif : les bénéficiaires effectuent et financent l'entretien courant			
Entretien courant et petites réparations	Organiser des séances de sensibilisation et formation des usagers (manuel d'entretien)	• OP	•MHRU et MDPPA	
	• Appuyer la structuration des usagers (OP et gestionnaires)	●MHRU et MDPPA		
	• Revoir en baisse les taxes pour augmenter la marge des éleveurs à contribuer significativement aux entretiens des ouvrages hydrauliques	• OP (plaidoyer)	• Ministère des Finances et du Budget (renoncement aux taxes les moins productives)	
	•Lutter contre les prélèvements illégaux dans la filière du secteur de l'élevage (pratiques de prélèvement sans reçus)	• OP (formation juridique)	• Services des douanes et de police, OP	

Gros entretiens et réparations

Constat : de trop nombreux ouvrages sont dégradés

Objectif court terme (2013-2014) : un comité interministériel (MHRU et MDPPA) pilote les programmes de travaux aux niveaux central et déconcentré (sur une région pilote ?) et dédit une ligne budgétaire sur les budgets 2014 du MHRU et MDPPA.

Nature de l'activité	Constats, objectifs et recommandations	Qui met en œuvre l'activité ?	Qui finance l'activité ?	
	Objectif moyen terme (post 2014): un comité interministériel (MHRU et MDPPA) pilote les programmes de travaux aux niveaux central et déconcentré et L'Etat finance à travers les fonds eau et fonds élevage, alimenté par les taxes existantes sur l'élevage.  Objectif long terme (date?): les Conseils départementaux pilotent les programmes de travaux.			
	• Renforcer la capacité technique des services déconcentrés et leur allouer plus de moyens afin que les Délégations régionales MHRU et MDPPA pilotent les travaux (identification, lotissement des travaux, lancement d'AO locaux,	• MHRU et MDPPA	•MHRU et MDPPA	
	<ul> <li>suivi des travaux)</li> <li>Renforcer la capacité technique des OP pour participer à la réception des travaux</li> <li>Mettre à jour l'inventaire des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble</li> </ul>	<ul> <li>OP avec MHRU et MDPPA</li> <li>MHRU et MDPPA</li> <li>Implication souhaitée</li> </ul>	• MHRU et MDPPA	
	du pays  • Actualiser le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement en incluant les obligations de dépenses de gros entretien et réparation à la charge de l'Etat et des Conseils départementaux	•MHRU	•MHRU et MDPPA	
	Appuyer la création du fonds de développement de l'élevage et l'approbation du décret d'application du fonds de l'eau	•MHRU et MDPPA	●MHRU et MDPPA	
	• Mettre en œuvre un mécanisme de reversement des taxes vers ces fonds	●MHRU et MDPPA	●MHRU et MDPPA	
	• Inclure dans le budget des deux ministères une ligne de crédit pour l'entretien des ouvrages hydrauliques en 2014 (en attendant la création de deux fonds dédiés)	●MHRU et MDPPA	●MHRU et MDPPA	

## 3- La cérémonie de clôture

Elle a été sanctionnée par la lecture des recommandations par le Dr. Sougnabé Pabamé. Après quelques amendements, ces recommandations ont été adoptées par acclamation par les participants. Cette séance a été présidée par Abakar Ramadane, Ex-Ministre du MHRU. Commencé à 9 h, l'atelier a pris fin à 17 heures.

Fait à N'Djamena, le 11 septembre 2013 Les Participants